

Aux internes en formation au SMIG

Selon les critères de l'Institut Suisse pour la Formation Médicale (ISFM), une **évaluation en milieu de travail** régulière est requise pour l'obtention du titre FMH de médecine interne générale.

Cette évaluation remplace un examen pratique de certification FMH précédemment en vigueur.

Cette évaluation en milieu de travail consiste en **deux phases** :

1. Être observé/e pendant une activité de prise en charge d'un patient ou sa famille (15 minutes)
2. Recevoir un feed-back formatif par vos superviseurs cliniques qui aura consigné sur un formulaire ad hoc ses observations (5-10 minutes)

Deux outils permettent de soutenir cette évaluation formative :

1. Pour observer les compétences en anamnèse, communication, examen physique: **Mini-CEX** (Mini-Clinical Evaluation Exercise)
2. Pour observer des compétences lors d'une procédure, d'un geste technique: **DOPS** (Direct Observation of Procedural Skills)

L'ISFM exige au moins **4 observations en milieu de travail** (Mini-CEX OU DOPS) par année de formation.

Il est du ressort de l'interne de **solliciter** de telles évaluations auprès de leurs superviseurs cliniques (chefs de clinique, attendings, responsables de consultations spécialisées, etc.).

Pour éviter de cumuler ces demandes en fin d'année, pensez-y au moins **une fois par trimestre** ! Vous recevrez un mail de rappel mensuel pour vous y faire penser.

Procédure à suivre pour les internes

| | |
|--|--|
| 1. Penser à se faire observer régulièrement! (en moyenne 1x/trimestre) | |
| 2. Choisir l'occasion de vous faire observer d'entente avec votre superviseur | |
| 3. Imprimer un formulaire d'évaluation nominatif de type Mini-CEX ou DOPS selon l'activité qui sera observée | <ul style="list-style-type: none">• http://aba.iml.unibe.ch/aim-mig/?lang=fr• Choisir le type de formulaire (« évaluation par le médecin formateur », Mini-CEX ou DOPS)• Entrer vos coordonnées• Des formulaires avec votre nom seront produits automatiquement• Si vous le désirez vous pouvez aussi imprimer un formulaire pour « auto-évaluation » de votre activité |
| 4. Une fois l'observation faite et le feed-back donné, garder l'original et faire une copie du formulaire complété pour le secrétariat SMIG | <ul style="list-style-type: none">• Garder l'original du formulaire complété pour votre portfolio personnel à discuter lors de l'évaluation de fin de rotation.• Donner une copie du formulaire complété au secrétariat SMIG |
| 5. Inscrire dans le e-logbook personnel qu'un Mini-CEX ou une DOPS a été faite | <ul style="list-style-type: none">• http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm/formation_medecins-assistants/e-logbuch.html• Les médecins qui terminent leur formation post-grade avant le 30 juin 2015 n'ont pas besoin de s'inscrire dans le e-logbook |

Ces observations **ne remplacent pas** les évaluations plus globales en cours et en fin de rotations, qui sont également requises par l'ISFM.

Nous souhaitons que vous saisissiez ces nouvelles directives fédérales comme des opportunités de recevoir un feedback formatif sur des activités observées, ce qui a pour but premier d'améliorer votre formation.